



**2^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mardi le 15 février 2022, 19 h,
Séance tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Michel Lambert	Président
M ^{me} Sarah Demers	Vice-présidente
M ^{me} Mélanie Guilmette	Trésorière
M. Denis Demers	Administrateur
M ^{me} Marie-Claude Martel	Administratrice

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Ernesto Salvador Cobos	Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M. Éric Ralph Mercier	Conseiller municipal, district des Monts, arrondissement de Charlesbourg
M ^{me} Brigitte Martin	Assistante du conseiller municipal

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Pierre Bégin	Secrétaire
M ^{me} Marianne Métivier	Administratrice

Aucun citoyen.ne n'est présent.e

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Michel Lambert ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à l'assemblée en séance virtuelle (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Michel Lambert lit l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts ou des modifications à y apporter. M. Michel Lambert suggère l'ajout des sujets «Assemblée générale annuelle 2022» et «Préparation du rapport annuel 2021» au point *Divers*.

M. Ernesto Salvador Cobos demande d'ajouter le sujet «Annonces» au point *Divers*.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Présentation de l'initiative Charlesbourg Communauté Solidaire par M. Jonathan Munroe de la Corporation de développement communautaire du Grand Charlesbourg.	19 h 05
4. Présentation de l'initiative Parents-Secours Charlesbourg par M ^{me} Julie Bizier.	19 h 30
5. Adoption du PV de l'assemblée du 18 janvier 2021	19 h 55
6. Suivi au procès-verbal	20 h 00
7. Période d'interventions du conseiller municipal	20 h 10
8. Période de commentaires et questions du public	20 h 20
9. Dossiers du Conseil de quartier	20 h 30
• Axe communication	
• Axe développement économique	
• Axe milieux naturels	
• Axe sécurité	
10. Correspondance et trésorerie	20 h 50
• Page Facebook	
11. Divers	20 h 55
• Assemblée générale annuelle 2022 (mardi 19 avril)	
• Préparation du rapport annuel 2021 (bilan financier)	
12. Levée de l'assemblée	21 h 10

RÉSOLUTION 22-CA-07

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyée par M^{me} Sarah Demers, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

3. PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE CHARLESBOURG COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE PAR M. JONATHAN MUNROE DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU GRAND CHARLESBOURG.

M. Michel Lambert introduit M. Jonathan Munroe, agent de développement à la CDC de Charlesbourg.

À l'aide d'un support visuel, ce dernier présente le projet Charlesbourg Communauté Solidaire, lancé il y a deux ans en partenariat avec le Patro de Charlesbourg, le CIUSSS de la Capitale-Nationale la Maison de la famille de Charlesbourg et un couple de citoyens.

Il s'agit d'un projet collectif de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. Bien qu'étant assez nouveau, il y a déjà des activités qui ont été réalisées, tel qu'un portrait de des ressources et des initiatives en matière de lutte à la pauvreté réalisé au niveau de l'arrondissement de Charlesbourg, un sondage aux citoyen.ne.s, des cafés solidaires et des groupes de discussions pour faire ressortir les besoins et les enjeux dans l'arrondissement.

Cinq enjeux majeurs en sont ressortis : s'alimenter ; s'intégrer socialement et avoir accès à de l'aide psycho-sociale ; se déplacer ; se vêtir et avoir accès à des ressources matérielles ; se loger.

Il en découle des éléments transversaux : favoriser les échanges pour que l'information sur les services existants circule mieux auprès des citoyens, soutenir et faciliter l'accès au transport, organiser des activités rassembleuses et sensibiliser la population pour lutter contre les préjugés et la discrimination.

Il y a eu un Forum en octobre 2021, où plusieurs organismes ont pu échanger et participer à des ateliers pour mieux planifier leurs actions. Il y aura une prochaine assemblée le 22 février où trois panelistes viendront présenter leurs initiatives et leurs retombées dans la communauté et où les organismes pourront prioriser les enjeux sur lesquels ils souhaitent travailler en premier. Deux nouveaux enjeux se sont ajoutés : l'éducation et le vivre-ensemble. Une seconde assemblée est prévue en mai, où il sera question du système de collaboration entre les organismes.

M. Éric Ralph Mercier souligne l'intérêt du projet et insiste sur l'intégration des communautés ethniques de l'arrondissement.

M^{me} Mélanie Guilmette demande qui sont les gens qui ont été rencontrés en octobre. M. Jonathan Munroe répond qu'à ce moment-là, il s'agissait d'organismes, mais que désormais, il y aura de la mobilisation citoyenne.

M^{me} Mélanie Guilmette demande également comment le Conseil peut soutenir cette initiative. M. Jonathan Munroe invite les membres du Conseil à assister et participer aux assemblées du projet. Il fera parvenir aux membres le compte-rendu du Forum d'octobre et le [formulaire d'inscription](#) pour l'assemblée de février.

M^{me} Mélanie Guilmette relève qu'il serait intéressant d'avoir une plage-horaire de rencontre accessible aux citoyen.nes et aux membres de conseils de quartier, pour faciliter leur participation.

M. Michel Lambert relève que le CDC a pu bénéficier d'une aide financière de 15 323\$ de la part du Conseil d'Arrondissement de Charlesbourg.

4. PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE PARENTS-SECOURS CHARLESBOURG PAR MME JULIE BIZIER

M^{me} Julie Bizier informe que le groupe Parents-Secours veut organiser un événement familial et rassembleur, de type pique-nique, au mois de juin, afin de mieux faire connaître le groupe à la population du secteur et promouvoir ce qu'est l'initiative Parents-Secours auprès des jeunes. Son groupe se demande si la Ville ou l'un de ses organismes citoyens pourrait collaborer pour les assurances de l'événement et quelques infrastructures temporaires.

À la demande de M. Eric Ralph Mercier, M^{me} Julie Bizier partage l'origine et la raison d'être du groupe Parents-Secours, de même que les statistiques (une intervention l'été dernier) dans l'arrondissement.

M^{me} Sarah Demers relève que Québec est la seule ville qui demande des frais pour effectuer la vérification des ménages qui désirent devenir foyers d'accueil, comme l'organisme n'arrive pas à se faire accréditer. M. Eric Ralph Mercier en prend note.

M^{me} Julie Bizier indique que le groupe a pu faire de la promotion dans les camps de jours l'été dernier et qu'il travaille à pouvoir en faire dans les écoles. M^{me} Marie-Claude Martel mentionne que le groupe Parents-Secours pourrait peut-être également tenir un kiosque à la Fête des loisirs NDL en août prochain.

M. Ernesto Salvador Cobos s'informerait à la Ville pour transmettre aux membres de l'assemblée les informations de contact pour la réservation d'un parc pour le mois de juin prochain.

Les membres de l'assemblée discutent des pré-requis (l'absence d'antécédents criminels) pour devenir un foyer refuge et des moyens de répertorier ces foyers.

M^{me} Julie Bizier fait mention de la [Page Facebook du groupe Parents-Secours Charlesbourg](#).

5. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLÉE DU 18 JANVIER 2022

M. Michel Lambert demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Des corrections mineures sont apportées : «plutôt que d'envoyer un chèque par la poste au trésorier» p. 5. Les résolutions appuyées seront conjuguées au féminin.

RÉSOLUTION 22-CA-08

Sur proposition de M. Michel Lambert appuyée par M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 18 janvier 2022 avec les modifications susmentionnées.

Adoptée à l'unanimité

6. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

M. Michel Lambert mentionne que deux situations ont été rapportées au Conseil par des citoyens par rapport au déneigement des rues: un cas concernant le stationnement hivernal nuisible à la circulation dans les rues étroites et un cas concernant une section de rue trop déneigée selon une citoyenne qui aimerait un fond blanc plutôt qu'un fond sur pavé humide. La dame ne croit pas que cette portion de rue devrait être considérée comme collectrice et être déneigée en conséquence.

M. Ernesto Salvador Cobos informe qu'une séance d'information sur la Politique de viabilité hivernale spécialement destinée à l'intention des membres des conseils de quartier aura lieu le 17 février, dans le but de vulgariser cette nouvelle politique et les résultats des tests qui ont été fait dans les dernières années.

Les membres de l'assemblée discutent des défis par rapport aux procédures de déneigement selon les rues et les populations (familles, ainé.e.s, etc.) qui y habitent.

M. Eric Ralph Mercier informe que les panneaux lumineux supplémentaires achetés par la Ville pour indiquer les interdictions de stationnement pourront être des panneaux de remplacement ou des panneaux additionnels. Normalement, une consultation citoyenne est tenue pour implanter de nouveaux panneaux.

M. Michel Lambert lit la réponse de la Ville à une citoyenne qui s'interrogeait sur les conditions de stationnement dans les rues en période hivernale :

Nous avons pris connaissance de votre demande portant sur la possibilité de modifier les conditions de stationnement en période hivernale dans les rues Saint-Amour, Isabelle-Doucinet, Drôme pour faciliter l'entretien et le déneigement de la chaussée.

Sachez que la Ville est très sensible aux préoccupations de ses citoyens en matière de stationnement et d'entretien des voies de circulation. En effet, il s'agit de deux services essentiels qui répondent aux besoins bien exprimés de la population. Nos processus pour interdire le stationnement lors du déblaiement et de l'entretien de la chaussée sont bien établis. Ainsi, pour que la Ville modifie sa réglementation, il faut que le stationnement pose un enjeu majeur de manœuvre pour les opérateurs des véhicules de déneigement et ce, de manière récurrente. Un tel problème n'a pas encore été identifié ni documenté par nos équipes dédiées à l'entretien de la chaussée de votre secteur.

Considérant l'impact qu'une interdiction de stationner peut avoir sur les résidents de votre rue, nous ne pourrons donner suite favorablement à votre demande dans l'immédiat. Soyez toutefois assuré que nous avons partagé votre demande à nos

équipes de déneigement. Elles pourront assurer une vigie de votre rue et au besoin, nous transmettre des recommandations.

La collaboration des citoyens fait la différence.

Afin de faciliter le travail de nos déneigeurs, quelques consignes simples s'appliquent en tout temps lors de la période hivernale. La règle d'or : libérez votre rue. En laissant la chaussée dégagée, vous permettez à la machinerie de passer aisément et ainsi bien retirer la neige accumulée :

- Stationnez votre véhicule en priorité dans votre entrée;*
- Évitez les vis-à-vis avec un autre véhicule dans la rue (lorsque le stationnement est permis);*
- Stationnez-vous d'un seul côté de la rue (lorsque le stationnement est permis);*
- Placez vos bacs et poubelles dans votre entrée plutôt que sur le trottoir ou dans la rue.*

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à l'amélioration des services en matière de transport à la Ville de Québec. N'hésitez pas à partager ces renseignements à votre voisinage, car une rue bien dégagée est une rue bien déneigée.

Nous vous informons que le traitement de cette demande est complété.

7. PÉRIODE D'INTERVENTION PAR LE CONSEILLER MUNICIPAL

M. Eric Ralph Mercier a donné une entrevue dans *l'Hebdo Charlesbourg* quant à ses priorités pour Charlesbourg. L'environnement est très important pour lui et il espère que les membres du Conseil de quartier et les citoyen.ne.s l'alimentent en situations et en préoccupations. Il souhaite que les citoyen.ne.s soient mieux informé.e.s sur les enjeux locaux pour que lui-même puisse les défendre et les mettre de l'avant à la Ville.

M^{me} Mélanie Guilmette énumère quatre préoccupations :

- En matière de sécurité routière, l'intersection du boulevard Henri-Bourassa et de l'avenue de la Rivière-Jaune est considérée très dangereuse et préoccupe le Conseil depuis plusieurs années.
- Également en matière de sécurité routière, la vitesse est problématique sur la rue Jacques-Bédard, notamment devant l'école primaire le Boisé 1.
- En matière de transport en commun, elle souhaite que le service Flexibus puisse s'implanter sous peu (en prenant néanmoins en compte le contexte des difficultés d'approvisionnement actuelles).
- En matière de loisirs, elle réitère le souhait de la construction d'une piscine intérieure dans le quartier, considérant le nombre croissant de jeunes familles dans le secteur et le fait que les familles doivent se déplacer dans d'autres quartiers pour obtenir ce type de service.

M^{me} Sarah Demers transmet sa préoccupation de la coupe d'arbres qui a été faite au Parc Notre-Dame-des-Laurentides, privant les citoyens et notamment les enfants, d'espaces ombragés. Elle demande si l'installation d'une structure en bois, comme un petit pavillon ou une ombrière, serait possible.

M. Eric Ralph Mercier prend note de ces demandes.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES AVEC LES CITOYENS

Il n'y a pas d'interventions.

9. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

Il n'y a pas d'autres dossiers en cours.

10. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Trésorerie : M^{me} Mélanie Guilmette mentionne qu'en date du 15 février 2022, il y a 1 433,49\$ au compte.

RÉSOLUTION 22-CA-09

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M^{me} Marie-Claude Martel, il est résolu d'octroyer 90 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 15 février 2022.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Mélanie Guilmette a discuté avec un conseiller de la Caisse populaire Desjardins et à partir du mois prochain, le Conseil paiera 2,95 \$ au lieu de 5,95\$ pour ses frais mensuels.

RÉSOLUTION 22-CA-10

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M. Michel Lambert, il est résolu d'octroyer 90 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la révision et la mise en page du rapport annuel 2021 lorsqu'il sera prêt à être adopté.

Adoptée à l'unanimité

11. DIVERS

11.1 Assemblée générale annuelle 2022 (mardi 19 avril)

M. Michel Lambert rappelle qu'il est important de recruter de nouveaux membres pour les prochaines élections. M. Ernesto Salvador Cobos fera parvenir au Conseil du matériel promotionnel sous peu.

11.2 Préparation du rapport annuel 2021 (bilan financier)

M. Michel Lambert enverra une copie du rapport annuel aux autres membres.

11.3 Annonces

M. Ernesto Salvador Cobos informe que pour l'assemblée du mois de mars, il y aura une demande d'opinion concernant une [interdiction de création de nouveaux accès aux véhicules par la rue de la Faune](#) pour desservir les lots situés dans la zone 41138Ha.

Il rappelle qu'il pourrait être opportun pour le Conseil de présenter à la séance d'information sur la Politique de viabilité hivernale le contenu de la résolution passée en janvier dernier pour demander des stationnements d'appoint en cas de tempête.

M. Michel Lambert souligne qu'un édifice résidentiel de plusieurs étages sera construit sur la rue Georges-Muir et il relève la demande du Conseil d'arrondissement d'y installer un aménagement paysager.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 21 h 40.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Michel Lambert.

SIGNÉ

M. Michel Lambert, président